

La SPEDIDAM, l'alliée d'une vie d'artiste.

En instaurant en symbiose, avec des structures dont elle est partenaire, le projet « **Génération SPEDIDAM** », la **SPEDIDAM** met en valeur l'ensemble des artistes qui ont en commun un incontestable talent de niveau international, un goût de la recherche et un sens affirmé de la relation entre l'artiste et le public.

La **SPEDIDAM** accompagne durant trois années ces artistes de premier plan et leur offre une opportunité supplémentaire de se produire dans des lieux emblématiques devant un large public, tous genres musicaux confondus.

La **SPEDIDAM** permet à ces artistes d'effectuer un travail de création dans le cadre de résidences multiples.

Nous sommes heureux de communiquer la liste des artistes retenus pour le programme « **Génération SPEDIDAM** » Jazz et Musique du monde pour les années 2023-2025.

Génération SPEDIDAM Jazz et Musique du monde



- Pierre BALDY-MOULINIER
- Baptiste HERBIN
- Paul JARRET
- Célia KAMENI
- Géraldine LAURENT
- Paul LAY
- Sarah LENKA
- Hugo LIPPI
- Étienne MANCHON
- Abraham MANSFARROLL-RODRIGUEZ
- Elie MARTIN-CHARRIERE
- Nirina RAKOTOMAVO

16 rue Amélie - 75007 Paris
communication@spedidam.fr - 01 44 18 58 58

À propos de la SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes) :

La SPEDIDAM, fondée en 1959, œuvre afin de garantir aux artistes-interprètes de toutes catégories les droits à rémunération qui leur ont été reconnus. La SPEDIDAM répartit des droits à 110 000 artistes-interprètes dont plus de 39 000 sont ses associés. En conformité avec la loi, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant, à l'éducation artistique et culturelle et à la formation d'artistes.